

Conseil des commissaires

À une réunion ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda, tenue le 20 avril 2015, à dix-neuf heures trente, à son centre administratif situé au 70, rue des Oblats Est, Rouyn-Noranda, Québec, sont présents :

M. Henri Bégin (6)	M. Jean-Pierre Frelas (5)
Mme Doris Bergeron (8)	M. Steve Jolicoeur (9)
M. Yves Dumulon (4)	Mme Claudette Latreille (7)
Mme Samia El Hamri (3)	Mme Mireille Vincelette (2)
M. René Forgues (1)	

Mme Josée Champagne (commissaire-parent primaire)
Mme Nathalie Leblanc Joannette (commissaire-parent EHDAA)
M. Arthur Leclerc (commissaire-parent secondaire)

Tous commissaires formant quorum, sous la présidence de M. Daniel Camden.

Assistent aussi à la réunion :

M. Yves Bédard, directeur général
Mme Annie Chiasson, directrice du Service de la formation professionnelle
M. Martial Drolet, directeur du Service des ressources financières
Mme Doris Dufresne, cadre conseil
Mme Lyne Garneau, secrétaire générale
Mme Jocelyne Hurtubise, directrice du Service de la formation générale des adultes
Mme Anne-Frédérique Karsenti, directrice des Services éducatifs
Mme Édith-Martine Lapierre, directrice du Service des ressources matérielles
M. Paul-Ange Morin, directeur du Service des ressources humaines

1. Ouverture de la réunion

Le président ouvre la réunion.

2. Adoption de l'ordre du jour

CC-2115 Il est proposé par Nathalie Leblanc Joannette, appuyée par Claudette Latreille, d'adopter l'ordre du jour en ajoutant le point *7.3 Gala régional du sport étudiant*, ce qui est résolu à l'unanimité.

3. Vérification des suites données et adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 16 mars 2015.

Le directeur général indique que les suites ont été données à la réunion mentionnée en titre.

CC-2116 Il est proposé par Samia El Hamri, appuyée par Arthur Leclerc, d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 16 mars 2015 en apportant des modifications au point 4 et 6.2, ce qui est résolu à l'unanimité.

4. Demandes verbales de l'assistance

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

5. Points à décision, orientation ou consultation

5.1 Adoptions des comptes (Jean-Pierre Frelas)

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

Conseil des commissaires

5.2 Modifications aux règlements relatifs à la délégation de pouvoirs

Considérant l'article 174 de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant le travail effectué depuis l'année scolaire 2012-2013 sur plusieurs règlements relatifs à délégation de pouvoirs;

Considérant la recommandation unanime du Comité d'éthique et gouvernance compte tenu des éléments présentés et du travail effectué par ses membres;

CC-2117

Il est proposé par Claudette Latreille, appuyée par Nathalie Leblanc Joannette,

d'abroger les règlements relatifs à la délégation de pouvoirs suivants :

- RCC-32 Règlement relatif à la délégation de pouvoirs au comité exécutif
- RCC-42 Règlement relatif à la délégation de pouvoirs à la directrice ou au directeur des services complémentaires aux jeunes

d'adopter les modifications apportées aux règlements relatifs à la délégation de pouvoirs suivants :

- RCC-33 Règlement relatif à la délégation de pouvoirs à la directrice générale ou au directeur général
- RCC-34 Règlement relatif à la délégation de pouvoirs à la secrétaire générale ou au secrétaire général
- RCC-35 Règlement relatif à la délégation de pouvoirs à la directrice ou au directeur des Services éducatifs
- RCC-36 Règlement relatif à la délégation de pouvoirs à la directrice ou au directeur d'école
- RCC-39 Règlement relatif à la délégation de pouvoirs à la directrice ou au directeur du Service des ressources humaines
- RCC-40 Règlement relatif à la délégation de pouvoirs à la directrice ou au directeur du Service des ressources financières
- RCC-43 Règlement relatif à la délégation de pouvoirs à la directrice ou au directeur du Service et du centre de la formation générale des adultes
- RCC-44 Règlement relatif à la délégation de pouvoirs à la directrice ou au directeur du Service et du centre de la formation professionnelle
- RCC-45 Règlement relatif à l'autorisation de personnes, autres que la présidente ou le président de la Commission scolaire et la secrétaire générale ou le secrétaire général, à authentifier des documents

et d'abroger les règlements antérieurs correspondants, ce qui est résolu à l'unanimité.

5.3 Fin d'emploi

5.3.1 Fin d'emploi

Considérant que la période d'invalidité de la personne salariée a débutée le 8 janvier 2002;

Considérant l'entente convenue avec la personne salariée le 4 décembre 2012 quant à son invalidité;

Conseil des commissaires

Considérant qu'il n'y a pas de retour au travail prévisible ni aucun accommodement possible;

Considérant la recommandation unanime du Comité des ressources humaines compte tenu des éléments présentés par le directeur du Service des ressources humaines;

CC-2118

Il est proposé par Steve Jolicoeur, appuyé par Yves Dumulon, de résilier le contrat d'engagement de la personne salariée portant le numéro de dossier 1965, à compter du 20 avril 2015, ce qui est résolu à l'unanimité.

5.3.2 Fin d'emploi

Considérant que la personne salariée a un taux d'absentéisme de l'ordre 49.67 % au cours des 14 dernières années;

Considérant que la personne salariée ne sera plus en mesure de fournir une prestation de travail normale et régulière;

Considérant que la Commission scolaire ne peut accommoder la personne salariée en raison de la nature de ses problématiques de santé;

Considérant la recommandation unanime du Comité des ressources humaines compte tenu des éléments présentés par le directeur du Service des ressources humaines;

CC-2119

Il est proposé par Doris Bergeron, appuyée par Steve Jolicoeur, de résilier le contrat d'engagement de la personne salariée portant le numéro de dossier 1860, à compter du 20 avril 2015, ce qui est résolu à l'unanimité.

5.4 Calendrier scolaire – Formation générale des adultes 2015-2016

Considérant les consultations menées auprès du personnel enseignant et du Comité de participation du centre Élisabeth-Bruyère, à la suite de l'adoption du calendrier scolaire 2015-2016 du secteur des jeunes, conformément à l'article 252 de la Loi sur l'instruction publique;

CC-2120

Il est proposé par Arthur Leclerc, appuyé par Samia El Hamri, d'adopter le calendrier scolaire 2015-2016 du centre Élisabeth-Bruyère, ce qui est résolu à l'unanimité.

5.5 Attribution de contrats

5.5.1 Remplacement des finis de planchers 2015 (999RR1601) – Divers établissements

Considérant l'appel d'offres sur invitation émis le 13 février 2015 et l'ouverture des soumissions reçues le 10 mars 2015;

Considérant l'enveloppe budgétaire à recevoir pour 2015-2016 en AMT 60%;

Considérant l'importance de procéder rapidement afin de respecter les délais engendrés dans un tel projet;

Considérant la recommandation unanime des membres du comité de vérification de procéder à l'attribution du contrat compte tenu des éléments présentés par la directrice du Service des ressources matérielles;

Conseil des commissaires

CC-2121

Il est proposé par Jean-Pierre Frelas, appuyé par Yves Dumulon, d'entériner l'attribution d'un contrat au montant de 68 065,32 \$ avant taxes, représentant une somme de 78 258,10 \$ taxes incluses, à l'entreprise COUVRE PLANCHER TARDIF (9199-2289 Québec inc.) à la suite d'un appel d'offres sur invitation basé sur le prix le plus bas dans le cadre du projet de « Remplacement des finis de planchers 2015 » dans divers établissements, et d'autoriser le président du conseil des commissaires et la directrice du Service des ressources matérielles à signer le contrat pour et au nom de la Commission scolaire, ce qui est résolu à l'unanimité.

5.5.2 Embellissement de la cour d'école (020CE1501) – école des Kekeko

Considérant l'allocation reçue du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure 50530 « Embellissement des cours d'école » 2013-2014;

Considérant l'appel d'offres sur invitation émis le 20 mars 2015 et l'ouverture des soumissions le 9 avril 2015, à 10 h;

Considérant les documents déposés et la présentation de la directrice des ressources matérielles aux membres du comité de vérification;

Considérant la recommandation unanime des membres du comité de vérification compte tenu des éléments présentés;

CC-2122

Il est proposé par Steve Jolicoeur, appuyé par Doris Bergeron, d'attribuer un contrat de construction au montant de 30 181,39 \$ avant taxes, représentant une somme de 34 701,05 \$ taxes incluses, à l'entreprise Construction Lexis inc., à la suite d'un appel d'offres sur invitation basé sur le prix le plus bas dans le cadre du projet de « Embellissement de la cour d'école » à l'école des Kekeko, « le tout sous réserve de l'approbation de dépense du conseil d'établissement en date du 28 avril 2015 », et d'autoriser le président du conseil des commissaires et la directrice du Service des ressources matérielles à signer le contrat pour et au nom de la Commission scolaire, ce qui est résolu à l'unanimité.

5.5.3 Réfection des salles de toilettes 002-003 (016MB1301) – école Kinojévis

Considérant l'allocation reçue du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure 50690 « Maintien des bâtiments » 2012-2013;

Considérant la recommandation de la firme MLS et Associés, architectes inc., à la suite de l'ouverture des soumissions le 8 avril 2015 à 9 h;

Considérant l'exigence du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport à recevoir une résolution confirmant l'attribution du contrat pour la réalisation des travaux;

Considérant les documents déposés et la présentation de la directrice des ressources matérielles aux membres du comité de vérification;

Considérant la recommandation unanime des membres du comité de vérification compte tenu des éléments présentés;

CC-2123

Il est proposé par Arthur Leclerc, appuyé par Claudette Latreille, d'attribuer un contrat de construction au montant de 69 321,00 \$ avant taxes, représentant une somme de 79 701,82 \$ taxes incluses, à l'entreprise Construction Normand Martel inc., à la suite d'un appel d'offres public basé sur le prix le plus bas dans le cadre du projet de « Réfection des salles de toilettes 002-003 » à l'école Kinojévis, et d'autoriser le président du conseil des commissaires et la directrice du

Conseil des commissaires

Service des ressources matérielles à signer le contrat pour et au nom de la Commission scolaire, ce qui est résolu à l'unanimité.

5.6 Approbation de dépense

5.6.1 Mise aux normes, puits d'escalier, système d'alarme-incendie (091FM1101) – centre Élisabeth-Bruyère

Considérant les documents déposés et la présentation de la directrice des ressources matérielles aux membres du comité de vérification;

Considérant la recommandation unanime des membres du comité de vérification compte tenu des éléments présentés;

CC-2124

Il est proposé par Nathalie Leblanc Joannette, appuyée par Mireille Vincelette, d'autoriser le paiement du certificat N°14 au montant de 170 840,21 \$, taxes incluses, à l'entreprise Construction N. Martel inc., représentant le paiement final et la libération de la retenue pour les travaux exécutés dans le cadre du projet de mise aux normes des issues, des puits d'escalier et du système d'alarme-incendie et accessibilité du Centre Élisabeth-Bruyère, ce qui est résolu à l'unanimité.

5.7 Adhésion aux ententes du centre collégiale des services regroupés (CCSR)

5.7.1 Mandat ferme de trois ans, avec possibilité de renouvellement de deux ans, pour adhésion aux ententes du Centre collégial des services regroupés (CCSR) – Gestion des matières résiduelles (SAR260-2015)

Considérant notre volonté d'adhérer au regroupement d'achats du Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour la gestion des matières résiduelles;

Considérant l'importance des économies à réaliser pour les services et les écoles de la Commission scolaire par le biais d'un regroupement d'achat;

Considérant les documents déposés et la présentation de la directrice du Service des ressources matérielles aux membres du Comité de vérification;

Considérant la recommandation unanime des membres du Comité de vérification compte tenu des éléments présentés;

CC-2125

Il est proposé par René Forgues, appuyé par Samia El Hamri, d'autoriser le président du Conseil des commissaires à signer le mandat SAR260-2015 avec le Centre collégial des services regroupés (CCSR), pour et au nom de la Commission scolaire, pour la préparation d'un appel d'offres public pour la gestion des matières résiduelles menant à l'attribution d'un contrat dont la valeur annuelle est estimée à environ 55 000 \$ pour une période ferme de trois ans débutant le 1^{er} juillet 2015, avec possibilité de renouvellement pour deux années supplémentaires, selon le principe du plus bas soumissionnaire, et de désigner la directrice du Service des ressources matérielles à titre de responsable du dossier en regard de cette entente, ce qui est résolu à l'unanimité.

Conseil des commissaires

5.7.2 Mandat ferme de quinze mois, avec possibilité de renouvellement de deux ans, pour adhésion aux ententes du Centre collégial des services regroupés (CCSR) – Équipements audiovisuels (SAR150-2015)

Considérant notre volonté d'adhérer au regroupement d'achats du Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour l'achat d'équipements audiovisuels, en l'occurrence des tableaux blancs de porcelaine;

Considérant l'importance des économies à réaliser pour les services et les écoles de la Commission scolaire par le biais d'un regroupement d'achat ;

Considérant les documents déposés et la présentation de la directrice des ressources matérielles aux membres du comité de vérification;

Considérant la recommandation unanime des membres du comité de vérification compte tenu des éléments présentés;

CC-2126

Il est proposé par Josée Champagne, appuyée par Mireille Vincelette, d'autoriser la directrice du Service des ressources matérielles à signer le mandat SAR150-2015 avec le Centre collégial des services regroupés (CCSR), pour et au nom de la Commission scolaire, pour la préparation d'un appel d'offres public pour l'achat d'équipements audiovisuels, soit des tableaux blancs de porcelaine, menant à l'attribution d'un contrat dont la valeur annuelle est estimée à environ 6 000 \$ pour une période ferme de quinze mois débutant le 1^{er} avril 2015, avec possibilité de renouvellement pour deux années supplémentaires, selon le principe du plus bas soumissionnaire, et de désigner la directrice du Service des ressources matérielles à titre de responsable du dossier en regard de cette entente, ce qui est résolu à l'unanimité.

5.8 Demande à la Ville de Rouyn-Noranda – Terrain formation professionnelle

Considérant la volonté de la Commission scolaire de développer la formation professionnelle;

Considérant le manque d'espace pour installer des nouveaux programmes et équipements dans les locaux existants de la Commission scolaire;

Considérant les pourparlers concernant la vente du terrain appartenant à la Commission scolaire et situé sur l'avenue Chénier pour une somme minimale dans le projet d'une unité de 24 logements à loyer modique et l'engagement de la Ville de Rouyn-Noranda à nous céder un terrain dans le secteur industriel;

CC-2127

Il est proposé par Steve Jolicoeur, appuyé par Claudette Latreille, de demander à la Ville de Rouyn-Noranda de confirmer de façon officielle le don à la Commission scolaire de Rouyn-Noranda d'un terrain d'une superficie minimale de 5 000 pieds carrés dans le secteur industriel, ce qui est résolu à l'unanimité.

5.9 Nomination des substituts à l'Assemblée générale annuelle et au Congrès de la FCSQ (28 et 29 mai 2015)

CC-2128

Il est proposé par Claudette Latreille, appuyée par Mireille Vincelette, de déléguer le commissaire Jean-Pierre Frelas afin d'agir comme substitut pour l'Assemblée générale annuelle et à assister au Congrès, et la commissaire-parent EHDAA Nathalie Leblanc Joannette à assister au Congrès, ce qui est résolu à l'unanimité.

Conseil des commissaires

6. Orientation / Consultation / Reddition de comptes

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

7. Informations

7.1 Direction générale

Yves Bédard informe les commissaires des dossiers qui sont en cours au niveau de la direction générale.

7.2 Secrétariat général

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

7.3 Gala régional du sport étudiant

Yves Bédard informe les commissaires de la tenue du Gala régional du sport étudiant le 22 mai prochain. Les commissaires manifestent leur intérêt à assister à l'événement.

8. Rapport des comités de travail

8.1 Comité de vérification

Henri Bégin fait un résumé des points traités au comité de vérification.

8.2 Comité des ressources humaines

Steve Jolicoeur fait un résumé des points traités au comité des ressources humaines.

8.3 Comité de gouvernance et d'éthique

Claudette Latreille fait un résumé des points traités au comité de gouvernance et d'éthique.

9. Rapport des commissaires-parents

9.1 Comité EHDAA

Nathalie Leblanc Joannette fait rapport des travaux du comité EHDAA.

9.2 Comités de parents

Arthur Leclerc fait rapport des travaux du comité de parents.

10. Information des organismes

10.1 Association des commissions scolaires de l'A-T

Daniel Camden présente les dernières nouvelles de l'Association des commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue.

Conseil des commissaires

10.2 Fédération des commissions scolaire du Québec

Henri Bégin et Daniel Camden présentent les dernières nouvelles de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

11. Rapport des représentations effectuées

Les membres font rapport des représentations effectuées.

12. Levée de la réunion

Il est proposé par Claudette Latreille, appuyée par Arthur Leclerc, de lever la réunion, ce qui est résolu à l'unanimité.

Il est 21 h 45 lorsque se termine la réunion.

Daniel Camden,
Président

Lyne Garneau,
Secrétaire générale

CC-2129